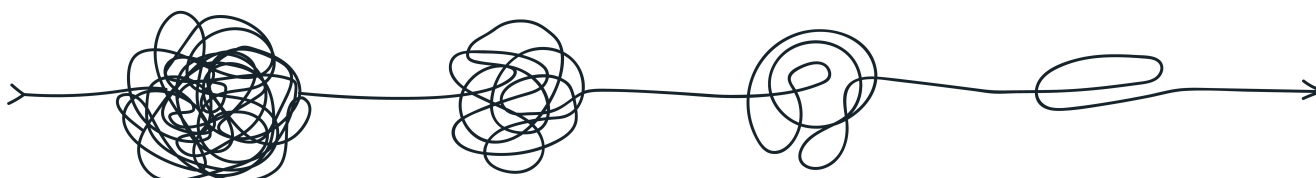


Notre société est complexe.

Comprendre la réalité juridique de votre situation est une nécessité.  
Chez E.L. Avocat, nous sommes là pour dénouer le réel et vous aider  
à avancer dans la bonne direction.



## 2 pôles d'activités :

### Votre entreprise

- Création de votre société.
- Accompagnement au montage de votre projet : évaluation des contraintes juridiques qui impactent le volet opérationnel.
- Opérations liées au développement de votre société.
- Suivi juridique de la vie de votre société.
- Rédaction et analyse de vos contrats.
- Gestion de vos difficultés contractuelles clients, fournisseurs.
- Gestion du volet assurantiel de votre activité.

### Vos biens immobiliers

- Négociation, rédaction et gestion de vos baux.
- Gestion de vos droits en tant que propriétaire.
- Droit de la copropriété.
- Défense des droits propres à vos biens : non-conformités, servitudes, mitoyenneté.
- Analyse de l'étendue des responsabilités en présence : vendeurs, acheteurs, constructeurs, professionnels du secteur immobilier.